



**Nouveau
dans le
PEV**

Vaccination contre
le **cancer du col**
de l'utérus

**Ce qu'il
faut savoir**

MSAS/DP-Juillet 2018

Au Sénégal, le cancer du col de l'utérus est le 1er cancer chez la femme. Face à l'ampleur et à la gravité de cette maladie, le gouvernement a fait de la lutte contre le cancer du col une des priorités de sa politique de santé. La lutte contre cette maladie s'appuie sur la prévention par la vaccination, le dépistage des cas et le traitement des malades.

Dans le cadre de la prévention, le Ministère de la Santé et de l'Action sociale avait mis en place en 2014 un projet de vaccination des filles dans les districts de Mékhé et Dakar Ouest.

Suite aux bons résultats enregistrés lors de la phase pilote dans ces districts, le Ministère de la Santé et de l'Action sociale introduit le vaccin contre le cancer du col de l'utérus dans le programme élargi de vaccination.

L'extension sur l'ensemble du territoire national démarre en Novembre 2018. Ainsi toutes les filles âgées de 9 ans seront vaccinées pour leur protection contre le cancer du col.

Quels sont les avantages de la vaccination contre le cancer du col de l'utérus ?

- Protège les filles vaccinées contre le cancer du col de l'utérus ;
- Réduit le nombre de malades et de décès dû au cancer du col de l'utérus.

Qui est concerné par cette vaccination ?

La vaccination concerne toutes les filles âgées de 9 ans.

Pourquoi à cet âge ?

Le vaccin donne de bons résultats s'il est administré avant l'activité sexuelle.

NB : Le vaccin est généralement administré à la tranche d'âge 9 -14 ans mais le Sénégal a opté pour la vaccination des filles âgées de 9 ans.

Où se faire vacciner ?

La vaccination se fera dans toutes les écoles élémentaires, les daara, les structures de santé ou tout autre lieu choisi dans la communauté.

Quel est le calendrier vaccinal ?

Chaque fille âgée de 9 ans doit recevoir deux doses de vaccin espacées au moins de 6 mois. Le vaccin se fait par injection au bras droit.

Les filles
âgées de
9 ans



Que faut-il faire en cas de réaction ?

Le vaccin contre le cancer du col de l'utérus est sûr et efficace.

Cependant, on peut constater une rougeur, une douleur ou un gonflement au niveau du point d'injection. En présence de ces signes ou de toute autre manifestation, amener la fille à la structure de santé la plus proche.

Le vaccin contre le cancer du col de l'utérus est déjà disponible et gratuit dans les structures de santé (postes et centres de santé).

Pourquoi il est important de garder la carte de vaccination ?

Après la vaccination, les parents doivent garder soigneusement la carte de vaccination pour montrer que la fille a reçu ses 2 doses de vaccin.

La carte de vaccination devra être présentée à chaque consultation ou à l'occasion d'enquêtes sur la santé.

Qu'est ce qui est attendu des ACPP pour la réussite de l'introduction ?

Le succès de l'introduction est étroitement lié à une bonne information et à une adhésion des populations. Ceci nécessite que l'acteur communautaire (ACPP, APE, communicateurs traditionnels, animateur radio...) procède à la diffusion des informations essentielles sur la vaccination contre le cancer du col au niveau de sa communauté.



L'acteur communautaire de santé doit :

- Donner aux personnes influentes ; aux parents et aux jeunes enfants les informations sur l'importance de la vaccination contre le cancer du col lors des visites à domiciles, causeries, entretiens... ;
- Rappeler l'âge des personnes devant être vaccinées (filles âgées de 9 ans) ;
- Rappeler les lieux de la vaccination ;
- Rappeler ce qu'il faut faire en cas de réaction ;
- Rappeler l'importance de respecter le rendez-vous pour l'administration de la deuxième dose qui doit se faire 6 mois après la première ;
- Demander aux parents de bien garder la carte de vaccination pour la deuxième dose.

Messages importants

- Le cancer du col de l'utérus est fréquent et mortel, son traitement coûte cher et ne garantit pas souvent la guérison surtout si la maladie est connue trop tard.
- Le cancer du col de l'utérus est **évitable** par la **vaccination des adolescentes à partir de 9 ans.**
- Le vaccin est sûr, donne de bons résultats et gratuit dans les structures de santé
- Assurez-vous que votre fille de 9 ans a reçu ses deux doses de vaccin pour être bien protégée contre le cancer du col de l'utérus.
- Pour être protégée contre le cancer du col de l'utérus, après la première dose, la fille doit attendre au moins 6 mois avant de recevoir la deuxième dose.



Nouveau
dans le
PEV

Je suis
vaccinée, je
suis protégée !

le vaccin contre
le **cancer du col de
l'utérus pour les
filles de 9 ans**

2 doses
espacées de
6 mois

Numéro
vert

800 00 50 50

Appel gratuit